

NICOLAS OUDART
Commissaire aux comptes
4 Avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

Limoges, le 15 mars 2022

Tél. : 05 55 71 84 63

Association Ligue Contre le Cancer
Comité de la Creuse
2 bis place Varillas
23000 – GUERET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association la Ligue contre le Cancer Comité de la Creuse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 14 mars 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 14 mars 2022

*Le Commissaire aux Comptes,
Nicolas OUDART.*


Nicolas OUDART
Expert-comptable et Commissaire
aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 613.73	(11 829.00)	72 784.73	46 992.69
Terrains	43 200.00		43 200.00	43 200.00
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	17 438.93	(11 829.00)	5 609.93	3 792.69
Immobilisations corporelles en cours	23 974.80		23 974.80	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	30.00		30.00	30.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	30.00		30.00	30.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	84 643.73	(11 829.00)	72 814.73	47 022.69
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				93.44
CRÉANCES	139 270.62		139 270.62	8 100.40
Créances clients, usagers et comptes rattachés	929.85		929.85	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	138 340.77		138 340.77	8 100.40
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 338 688.48		1 338 688.48	1 380 045.53
Valeurs mobilières de placement	520 000.00		520 000.00	240 000.00
Disponibilités	818 688.48		818 688.48	1 140 045.53
Charges constatées d'avance	1 898.49		1 898.49	3 966.40
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 479 857.59		1 479 857.59	1 392 205.77
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 564 501.32	(11 829.00)	1 552 672.32	1 439 228.46
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 342 667.62	337 771.49
Réserves statutaires ou contractuelles	1 158 744.88	153 848.75
Réserves pour projet de l'entité	183 922.74	183 922.74
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	92 241.15	1 004 896.13
Situation nette (sous total)	1 434 908.77	1 342 667.62
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 434 908.77	1 342 667.62
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	16 014.26	6 431.40
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	16 014.26	6 431.40
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	4 350.00	3 073.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	4 350.00	3 073.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS		
DETTEs	83 624.60	87 056.44
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 131.97	20 332.11
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	7 952.90	9 619.80
Dettes fiscales	168.00	150.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	55 371.73	56 954.53
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	13 774.69	
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	97 399.29	87 056.44
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 552 672.32	1 439 228.46

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	9 352.00	8 712.00	640.00	7.35 %
Ventes de biens et services	29 831.13	10 243.13	19 588.00	
Ventes de biens	19 068.64	1 154.00	17 914.64	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	10 762.49	9 089.13	1 673.36	18.41 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	29 426.00	23 096.00	6 330.00	27.41 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	82 239.63	1 177 659.49	(1 095 419.86)	-93.02 %
Dons manuels	80 489.63	67 581.69	12 907.94	19.10 %
Mécénats	1 750.00	2 200.00	(450.00)	-20.45 %
Legs, donations et assurances-vie		1 107 877.80	(1 107 877.80)	
Contributions financières reçues	324 374.52		324 374.52	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés	6 431.40	15 773.97	(9 342.57)	-59.23 %
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	481 654.68	1 235 484.59	(753 829.91)	-61.01 %
Achats de marchandises	7 838.91	527.91	7 311.00	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	132 300.49	83 721.64	48 578.85	58.02 %
Aides financières	166 259.78	78 973.68	87 286.10	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 133.00	1 015.00	118.00	11.63 %
Salaires et traitements	46 903.20	42 852.07	4 051.13	9.45 %
Charges sociales	10 023.83	9 938.95	84.88	0.85 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 599.76	2 390.08	1 209.68	50.61 %
Reports en fonds dédiés	16 014.26	1 752.77	14 261.49	
Autres charges	6 174.13	10 591.67	(4 417.54)	-41.71 %
CHARGES D'EXPLOITATION	390 247.36	231 763.77	158 483.59	68.38 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	91 407.32	1 003 720.82	(912 313.50)	-90.89 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	1 418.85	1 229.31	189.54	15.42 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 418.85	1 229.31	189.54	15.42 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	1 418.85	1 229.31	189.54	15.42 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	92 826.17	1 004 950.13	(912 123.96)	-90.76 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	3.36		3.36	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3.36		3.36	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	535.38		535.38	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	535.38		535.38	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(532.02)		(532.02)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	53.00	54.00	(1.00)	-1.85 %
TOTAL DES PRODUITS	483 076.89	1 236 713.90	(753 637.01)	-60.94 %
TOTAL DES CHARGES	390 835.74	231 817.77	159 017.97	68.60 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	92 241.15	1 004 896.13	(912 654.98)	-90.82 %
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	3 658.78 3 941.50	3 658.78 4 927.04	(985.54)	0.00 % -20.00 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	7 600.28	8 585.82	(985.54)	-11.48 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	3 658.78 3 941.50	3 658.78 4 927.04	(985.54)	0.00 % -20.00 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	7 600.28	8 585.82	(985.54)	-11.48 %
NON AFFECTÉS				



COMITE DE LA CREUSE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

CLOS AU 31/12/2021

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
	DE L'EXERCICE.....	4
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	8
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021 NEANT</i>	9
3.1.7	<i>Stocks NEANT</i>	10
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations NEANT</i>	10
3.1.3	<i>Disponibilités</i>	11
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1	Tableau de variation	14
3.2.3.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	14
3.2.4	<i>Dettes</i>	14
3.2.4.1	Etat des échéances	14
3.2.4.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	15
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan</i>	16
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN NEANT	16
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	17
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie	19
4.2.1.2	Dons manuels	19
4.2.1.3	Mécénat.....	19
4.2.1.4	Autres produits liés à la générosité du public.....	19
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	19
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	20
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	20
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	20
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	21
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	21
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	21

4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	21
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	22
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	22
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	23
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	23
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	26
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	26
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	27
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	27
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN NEANT	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	30
	<i>Le montant réel est de 3941.50 € car le taux sur le logiciel le gabes a été mis à jour le 07 janvier 2022, après la saisie de l'année 2021 d'où une différence de 43.52 €.</i>	30
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	31

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

Nicolas OUDART

Expert-comptable, Commissaire aux comptes

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Soins d'accompagnements, ateliers collectifs annulés pendant la période de confinement. Les urgences ont été traité par visio ou téléphone.

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	56 498,93	28 114,80		84 613,73
Immobilisations financières	30,00			30,00
Total	56 528,93	28 114,80	0,00	84 643,73

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Dim inution
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	28 114,80	0,00
→ HONORAIRES PLAN	216,00	
→ HONORAIRES CONSTRUCTION	20 062,80	
→ SONDAGE CONSTRUCTION	3 696,00	
→ PHOTOCOPIEUR	4 140,00	
Immobilisations financières	0,00	0,00
Total	28 114,80	0,00

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	9 506,24	2 322,76		11 829,00
Amort.Immobilisations financières				
Total	9 506,24	2 322,76	0,00	11 829,00

Nicolas OUDART
 Expert-comptable, Commissaire aux comptes
 4 avenue de la Révolution
 87000 LIMOGES

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	30,00			30,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	30,00	0,00	0,00	30,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021 NEANT

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

3.1.7 Stocks NEANT

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés	929,85	929,85	
→ Autres Créances	138 340,77	138 340,77	
→ Créances reçues par legs ou donations		0,00	
→ Charges constatées d'avance		0,00	
Total	139 270,62	139 270,62	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations NEANT

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	520 000,00	520 000,00			
Total	520 000,00	520 000,00	0	0	0

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	312 015,32	
Livrets et comptes épargne	506 673,16	997,34
Comptes à terme		
Total	818 688,48	997,34

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		1 145,96
→ AVOIR A RECEVOIR SIEGE NATIONAL		93,44
→ AVOIR A RECEVOIR NOTAIRE P.BOSRIGAUD		1 052,52
Créances clients et comptes rattachés	929,85	
→ PRESTATIONS ACTC	344,85	
→ SIEGE NATIONAL	585,00	
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances	138 340,77	7 047,88
→ ORGANISMES SOCIAUX		535,38
→ DONS A RECEVOIR SIEGE NATIONAL	3 434,35	1 935,00
→ LEGS A RECEVOIR	132 246,92	
→ PREL AUTOMATIQUES	338,00	
→ DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	321,50	2 577,50
→ SUBVENTION CNAM SIRGE NATIONAL	2 000,00	2 000,00
Disponibilités	818 688,48	1 140 045,53
Total	957 959,10	1 148 239,37

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
... GROUPAMA ASSURANCES	470,64	463,19
... ABONNEMENT ZOOM	153,89	153,89
... LA POSTE ENVELOPPES	1 243,97	2 969,33
... CORIOLIS	29,99	19,99
... FRANFINANCE		360,00
Total	1898,49	3966,40

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2020	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2020
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	337 771,49	1 004 896,13						1 342 667,62
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	1 004 896,13	-1 004 896,13		92 241,15				92 241,15
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	1 342 667,62	0,00	0,00	92 241,15	0,00	0,00	0,00	1 434 908,77

Nicolas OUDART
 Expert-comptable, Commissaire aux comptes
 4 avenue de la Révolution
 87000 LIMOGES

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		27 620,00	1 752,77	16 014,26	1 752,77	16 014,26
→ SUBVENTION ARS SOPHROLOGIE	2020	7 860,00	1 752,77		1 752,77	0,00
→ SUBVENTION ARS SOPHROLOGIE	2021	7 860,00		5 674,21		5 674,21
→ SUBVENTION ARS SOCIO ESTHETIQUES	2021	6 500,00		4 940,05		4 940,05
→ SUBVENTION ARS POST CANCER	2021	5 400,00		5 400,00		5 400,00
Ressources liées à la Générosité du Public :		7 183,88	1 015,37	0,00	0,00	0,00
→ MANIFESTATIONS CREDIT AGRICOLE "ON SE LIGUE"	2019	7 183,88	1 015,37		1 015,37	0,00
Sous-Total "Dons"		7 183,88	1 015,37	0,00	0,00	0,00
Sous-Total "Legs"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions financières d'autres organismes		8 000,00	3 663,26	0,00	3 663,26	0,00
→ SUBVENTION CNAM SIEGE NATIONAL	2019	8 000,00	3 663,26		3 663,26	0,00
Total		42 803,88	6 431,40	16 014,26	5 416,03	16 014,26

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite	3 073,00	1 277,00		4 350,00
Total	3 073,00	1 277,00	0,00	4 350,00

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 131,97	20 131,97		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	8 120,90	8 120,90		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	55 371,73	55 371,73		
Produits constatés d'avance	13 774,69	13 774,69		
Total	97 399,29	97 399,29	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	53,00	54,00
→ Impôt sur les sociétés	53,00	54,00
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	8 067,90	10 730,80
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 200,00	3 056,00
→ Caisse de retraite	273,88	268,51
→ Caisse de prévoyance	271,02	237,30
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	971,00	1 015,00
→ Dettes congés à payer	4 064,00	4 742,15
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 173,00	1 315,84
→ Prélèvement à la source	115,00	96,00
Total	8 120,90	10 784,80

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	20 131,97	20 332,11
→ FNP - Factures non parvenues	8 973,87	10 878,53
... F.Chaineau psychologue		200,00
... Gueret fleurs		90,00
... Honoraires CAC	2 400,00	2 400,00
... M.Gibard psychologue		50,00
... Cabinet Faucher	712,32	634,73
... J.Lepolard psychologue		324,48
... N.Walsorff sophrologue		103,80
... Siège National	5 831,55	7 075,52
... La Poste	30,00	
→ Fournisseurs	11 158,10	9 453,58
... Agardom		210,00
... Agigraphic		5 060,00
... Coriolis	29,99	19,99
... B.Dos Santos soins esthétiques		593,40
... Franfinance		360,00
... Pleine Harmonie sophrologie	960,00	160,95
... Instant à soi soins esthétiques	99,00	587,14
... Leclerc		104,31
... Objectif Informatique		1 010,50
... E.Tourand sophrologie		100,00
... Siège National	9,00	82,37
... Comité de la Corrèze	3 537,09	1 164,92
... M.Bobee psychologue	100,00	
... F.Chaineau psychologue	360,00	
... Gueret fleurs	360,00	
... Trésor public location salle	16,66	
... B.Dos Santos soins esthétiques	1 436,34	
... S.Forestier psychologue	329,59	
... M.Gibard psychologue	100,00	
... La Douce parenthèse	2 573,03	
... P.Jeannot danse	300,00	
... L.Kalaora psychologue	100,00	
... La Poste	183,60	
... A.Menut nutrition	36,00	
... G.Taddei psychologue	290,55	
... N.Walsorff sophrologue	337,25	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
Dettes des legs et donations :	0,00	0,00
Autres dettes :	55 371,73	56 954,53
... Recherche régionale	33 333,00	20 000,00
... Recherche nationale	21 947,00	35 903,73
... Dossier secours AAM	91,73	35,80
... Formation professionnelle OPCO		1 015,00
Total	75 503,70	77 286,64

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 REPORTING - COMITÉ DE LA CREUSE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	318 337,00	294 001,69	170 424,09	153 064,09
1.1 Réalisées en France	318 337,00	294 001,69	170 424,09	153 064,09
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	168 345,89	144 010,58	105 670,36	88 310,36
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	149 991,11	149 991,11	64 753,73	64 753,73
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	29 273,27	28 420,86	21 022,01	21 022,01
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	29 273,27	28 420,86	21 022,01	21 022,01
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	25 881,21	19 561,85	37 686,90	31 950,90
3.1 Frais d'information et de communication	174,32	174,32	1 730,66	1 730,66
3.2 Frais de fonctionnement	22 738,06	16 422,06	34 344,56	28 608,56
3.3 Autres charges	2 968,83	2 965,47	1 611,68	1 611,68
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 277,00	1 277,00	878,00	878,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	53,00		54,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	16 014,26		1 752,77	
TOTAL CHARGES	390 835,74	343 261,40	231 817,77	206 915,00
EXCÉDENT OU DÉFICIT	92 241,15		1 004 896,13	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 074,86	2 074,86	2 048,53	2 048,53
Réalises en France	2 074,86	2 074,86	2 048,53	2 048,53
Réalises à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	1 866,64	1 866,64	2 817,58	2 817,58
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	3 658,78	3 658,78	3 719,71	3 719,71
TOTAL	7 600,28	7 600,28	8 585,82	8 585,82

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

 REPORTING - COMITÉ DE LA CREUSE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-439 787,01	-439 787,01	-1 197 843,93	-1 197 843,93
1.1 Cotisations sans contrepartie	-9 352,00	-9 352,00	-8 712,00	-8 712,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-82 239,63	-82 239,63	-1 177 659,49	-1 177 659,49
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-348 195,38	-348 195,38	-11 472,44	-11 472,44
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-7 432,48			
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-7 429,12			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-3,36			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-29 426,00		-23 096,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-6 431,40	-1 015,37	-15 773,97	-6 168,51
TOTAL	-483 076,89	-440 802,38	-1 236 713,90	-1 204 012,44

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-7 600,28	-7 600,28	-8 585,82	-8 585,82
Bénévolat	-3 941,50	-3 941,50	-4 927,04	-4 927,04
Prestations en nature	-3 658,78	-3 658,78	-3 658,78	-3 658,78
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-7 600,28	-7 600,28	-8 585,82	-8 585,82

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ... Legs	22 984,03	
→ ... Assurances vies	293 961,37	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ ... Manifestations	34,51	
→ ... Ventes	19 068,64	1 154,00
→ ... Autres produits affectés aux missions sociales	10 727,98	9 064,13
→ ... Produits financiers	1 418,85	1 229,31
→ ... Prestations et autres ventes		25,00
Total	348 195,38	11 472,44

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
→ Produits exceptionnels	3,36	
Total	0,00	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	1 752,77	5 268,72
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	3 663,26	4 336,74
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	1 015,37	6 168,51
Total	6 431,40	15 773,97

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante

1. Salaires : au prorata du temps de travail effectué sur les missions
2. Charges : même répartition que les salaires
3. Cotisation statutaire : suivant la clé de répartition du siège

Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 4 décembre 2018

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	470,48	108,00	246,00	824,48
Assurance	277,91	69,48	110,23	457,62
Electricité et eau				0,00
Téléphone	542,89	102,10	304,80	949,79
Affranchissement	389,39	5 907,61	62,39	6 359,39
Fournitures	681,82	177,79	318,32	1 177,93
Maintenance	234,13	256,53	218,03	708,69
Cotisation statutaire	3 087,07	987,86	2 099,20	6 174,13
Total	5 683,69	7 609,37	3 358,97	16 652,03

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	23 794,39	16 436,39
Actions d'information, de prévention et de dépistage	17 341,84	16 518,39
Actions de formation		
Actions de recherche	1 636,71	
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	8 089,08	4 801,66
Frais de fonctionnement (dont communication)	7 198,01	16 049,58
Total	58 060,03	53 806,02

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	127 649,07	61 213,25
Actions d'information, prévention, dépistage	34 934,39	38 104,26
Actions de formation	2 016,81	585,76
Actions de recherche	3 446,32	5 240,30
Actions autres	299,30	526,79
Total	168 345,89	105 670,36
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	1 350,00	8 850,00
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	148 641,11	55 903,73
Actions autres		
Total	149 991,11	64 753,73

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	174,32	1 730,66
Frais de gestion :		
... Frais de gestion	20 305,16	30 489,44
... Formation administrative		226,12
... Impôts et taxes	333,70	345,60
... Cotisation statutaire	2 099,20	3 283,40
... Charges financières	110,69	99,60
... Dotation aux amortissements	2 322,76	1 512,08
... Charges exceptionnelles	535,38	
Total	25 881,21	37 686,90

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	16 014,26	1 752,77
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	16 014,26	1 752,77

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	3 941,50	4 927,04
Prestation	Tarif négocié		
Valorisation des locaux		3 658,78	3 658,78
Total		7 600,28	8 585,82

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	211,35				7 459,68		167,88				7 838,91
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	106 005,86				12 736,65		13 557,98				132 300,49
Aides financières	16 268,67	149 991,11									166 259,78
Impôts, taxes et versement assimilés	673,03				126,27		333,70				1 133,00
Salaires et traitements	34 778,09				6 538,21		5 586,90				46 903,20
Charges sociales	7 321,82				1 424,60		1 277,41				10 023,83
Dotations aux amortissements et dépréciations							2 322,76				2 322,76
Dotations aux provisions								1 277,00			1 277,00
Reports en fonds dédiés										16 014,26	16 014,26
Autres charges	3 087,07				987,86		2 099,20				6 174,13
Charges financières											
Charges exceptionnelles							535,38				535,38
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									53,00		53,00
TOTAL	168 345,89	149 991,11	0,00	0,00	29 273,27	0,00	25 881,21	1 277,00	53,00	16 014,26	390 835,74

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens				3658,78	3658,78
Prestations de services					
Personnel bénévole	2074,86		1866,64		3941,50
TOTAL	2074,86	0,00	1866,64	3658,78	7600,28

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 400,00
Total	2 400,00

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ ... Ecart règlement/facture	0,02
→ ... Ecart prélèvement à la source	3,34
Total	3,36
Charges exceptionnelles	
→ ... Soldes IJ Cpm exercices antérieurs	535,38
Total	535,38

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 023 - COMITÉ DE LA CREUSE	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-439 787,01	-1 197 843,93
1.1 Cotisations sans contrepartie	-9 352,00	-8 712,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-82 239,63	-1 177 659,49
Dons manuels non affectés	-79 201,30	-67 203,50
Dons manuels affectés	-1 288,33	-378,19
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-1 107 877,80
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-1 750,00	-2 200,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-348 195,38	-11 472,44
Manifestations	-34,51	
Ventes (dont abonnement à vivre)	-19 068,64	-1 154,00
Prestations et autres ventes		-25,00
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-10 727,98	-9 064,13
Autres produits affectés		
Produits financiers	-1 418,85	-1 229,31
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-316 945,40	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	-1 015,37	-6 168,51
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP	-1 015,37	-6 168,51
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-440 802,38	-1 204 012,44
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	-440 802,38	-1 204 012,44
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 339 842,26	334 023,82
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	97 540,98	997 097,44
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	-1 817,24	-75,02
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 435 566,00	1 331 046,24
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-7 600,28	-8 585,82
Bénévolat	-3 941,50	-4 927,04
Prestations en nature	-3 658,78	-3 658,78
Dons en nature		
TOTAL	-7 600,28	-8 585,82

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	023 - COMITÉ DE LA CREUSE	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		294 001,69	153 064,09
<i>1.1 Réalisées en France</i>		294 001,69	153 064,09
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		144 010,58	88 310,36
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		105 163,76	45 353,25
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		33 084,39	36 604,26
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		2 016,81	585,76
Actions de société et politique de santé		299,30	526,79
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		3 446,32	5 240,30
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		149 991,11	64 753,73
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		1 350,00	8 850,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		148 641,11	55 903,73
<i>Programmes nationaux</i>		128 641,11	35 903,73
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		20 000,00	20 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FOND		28 420,86	21 022,01
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		28 420,86	21 022,01
Frais d'appel de dons		7 771,51	10 470,99
Frais d'appel des legs		1 349,96	1 557,03
Frais traitements des dons		11 839,71	7 601,05
Frais de traitements des legs			123,84
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		7 459,68	1 269,10
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		19 561,85	31 950,90
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		174,32	1 730,66
Frais d'information et de communication externe		174,32	1 730,66
Frais d'information et de communication interne			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		16 422,06	28 608,56
Frais de gestion		13 989,16	24 753,44
Formation administrative			226,12
Impôts et taxes		333,70	345,60
Cotisation statutaire 10%		2 099,20	3 283,40
<i>3.3 Autres charges</i>		2 965,47	1 611,68
Charges financières		110,69	99,60
Dotations aux amortissements		2 322,76	1 512,08
Charges exceptionnelles		532,02	
TOTAL DES EMPLOIS		341 984,40	206 037,00
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		1 277,00	878,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		97 540,98	997 097,44
TOTAL		440 802,38	1 204 012,44
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		2 074,86	2 048,53
<i>Réalisées en France</i>		2 074,86	2 048,53
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FOND		1 866,64	2 817,58
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		3 658,78	3 719,71
TOTAL		7 600,28	8 585,82
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation		1 015,37	6 168,51
=+Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		-1 015,37	-6 168,51

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
07/12/2009	Travaux	7 534,80				502,32	502,32
03/10/2018	Ordinateur ASUS	612,36				154,22	154,22
21/05/2019	Coffre PAC 23	756,00				252,00	252,00
31/01/2020	Destructeur papier	729,60				242,88	242,88
27/10/2020	Portable ASUS	857,50				285,84	285,84
10/05/2021	BS 87 photocopieur				4 140,00	885,50	885,50
	Total	10 490,26			4 140,00		2 322,76

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	19			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	1	18	0	275
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	13	236	0	3 710
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	33	254	0	3 985

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

Le montant réel est de 3941.50 € car le taux sur le logiciel le gabes a été mis à jour le 07 janvier 2022, après la saisie de l'année 2021 d'où une différence de 43.52 €

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	3 605	2
Total	2	3 605	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	2 840,41
Total		2 840,41

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1 169 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.